

Conseil d'administration ALPEC

Mercredi 25 mars 09

Présents :

Valérie Caillot
Marie-laure Fontana
Sonia Laurendeau
Amparo Montilla
Karine Terrien

Bilan des actions du collectif parents-enseignants et projets

Réunion du collectif lundi 23 mars 09

- 33 personnes étaient présentes (enseignants, enseignants spécialisés et parents d'Achères, Andrésy et Conflans).
- Bilan de la nuit des écoles : dans la centaine de personnes réunies sur les deux écoles participantes, seulement une douzaine de parents étaient des « nouveaux » venus s'informer ... c'est peu.
- A la rentrée prochaine sur la circonscription de Conflans, Achères et Andrésy, un maître E partant à la retraite ne sera pas remplacé et deux maîtres G seront sédentarisés chacun sur une école non encore déterminée par l'inspectrice. Cela signifie qu'ils ne feront plus partie du réseau et travailleront tous seuls sur leur école. Seul le psychologue scolaire pourra intervenir. Donc il n'y a plus de travail d'équipe et le maître G formé pour la rééducation des enfants sera aussi chargé de la partie pédagogique (du maître E) qu'il ne sait pas faire ...
- Quelles actions mener ? après un tour de table, l'idée d'un courrier à adresser au rectorat (sur modèle d'une lettre rédigée par la FCPE et la PEEP d'Andrésy) (voir en annexe) est retenue ainsi qu'un rendez-vous pris auprès de l'inspectrice (venir nombreux et bruyants !). La date sera communiquée ultérieurement.

Que pourrions-nous faire d'autres ?! À creuser

Retours des conseils d'école du 2ème trimestre

- Les élus lors de chaque conseil d'école ont lu une invitation à une conférence débat organisée par la ville, financée par la caisse des écoles et soutenue par les associations de parents d'élèves. Elle porte sur la chronobiologie, sur le rythme de l'enfant ... le mardi 28 avril à 20.30 au Cinéville. Nous nous intéressons de près à cette initiative car elle cache un gros problème d'effectifs en cantine (et siestes en maternelle) qui risque de déboucher sur d'inacceptables restrictions (parents qui ne travaillent pas = 2 jours par semaines maxi de cantine). La mairie va essayer de sensibiliser les parents au dur rythme imposé à leur enfant.... S'il n'y a pas de résultats sur la fréquentation des cantines, la mairie passera aux restrictions ... car aucuns agrandissements ou constructions ne seront effectués. A suivre.
- Sur l'élémentaire du clos d'en haut, au moins une classe sera ouverte l'an prochain, peut-être deux.

Pour l'instant, quatre salles de classe sont affectées à d'autres usages : salle informatique, bibliothèque, salle des maîtres et arts plastiques. Cette dernière sera retransformée en classe et si besoin la salle des maîtres aussi. L'école a demandé la réfection des peintures de toutes les pièces (peintures qui s'écaillent) mais la mairie a refusé. Un courrier des trois associations sera envoyé.

- Sur la maternelle des basses roches, les effectifs explosent aussi. Où mettre la future classe ? La mairie pense à prendre une salle en préfabriqué du centre de loisirs. Mais où va-t-il aller ? L'élue a évoqué l'idée de fermer le centre si aucune place n'était trouvée A suivre attentivement.
- Selon des enseignants, la petite section de maternelle pourrait disparaître dès la rentrée 2010. La mairie semble s'y être préparée en crèche ... il faudrait prendre RDV pour avoir des éclaircissements et prévoir une action importante de sensibilisation des parents.

Questions diverses :

Notre participation au carnaval' in se confirme. Il aura lieu le samedi 16 mai 09. L'association de fin d'Oise AVPC nous accueille sur son char. Nous aurons besoin d'aide pour décorer, encadrer et débarrasser l'engin le jour j.

Nous réfléchissons à l'idée de faire un stand nourriture comme l'an dernier pour la deuxième partie du carnaval.

Prochaine réunion du CA ALPEC le mercredi 6 mai 09 à 20.45 (maison de quartier de fin d'Oise).

**Collectif enseignants/parents d'élèves
De la circonscription de Conflans-Sainte-Honorine
5, allée des Grenats
78700, Conflans-Sainte-Honorine**

A Monsieur le Recteur d'Académie

Monsieur le Recteur d'Académie,

Nous venons d'apprendre que sur notre circonscription deux postes d'enseignants spécialisés étaient supprimés, car ne faisant plus partie du RASED et déplacés sur la circonscription pour des fonctions encore floues et un troisième poste supprimé (départ à la retraite).

L'année dernière, le RASED comptait 17 postes spécialisés et 5 postes de psychologues scolaires pour 39 écoles. Cette année le RASED devra fonctionner avec 14 postes d'enseignants spécialisés et 5 postes de psychologues scolaires sur le même nombre d'écoles, alors que dans le même temps, le nombre d'élèves en grande difficulté n'a pas diminué. Au contraire, de très nombreux élèves en grande difficulté sont en attente d'aide dans les écoles de la circonscription et ne peuvent pas être pris en charge, ou en tout cas, pas dans un délai satisfaisant.

Comment les enseignants spécialisés restants vont-ils pouvoir travailler dans de bonnes conditions ?

Est-ce à dire qu'un plus grand nombre d'élèves en grande difficulté va se retrouver sans aide, qu'un grand nombre d'élèves ne pourra pas bénéficier du travail de prévention pourtant si nécessaire?

Et si ce n'est pas le cas, est-ce à dire que les enseignants spécialisés encore en poste vont devoir agrandir leur secteur, s'éparpiller, au risque évident de diluer leur action jusqu'à la rendre de moins en moins efficace ?

Les Yvelines sont touchées par ces suppressions (postes G : 17 supprimés, l'année dernière, 30 cette année, sur 113, c'est-à-dire 40% du nombre total. Postes E : 53 supprimés sur 202, soit 25% du nombre total. De même 19 postes ZIL ont été supprimés l'année dernière), cela porte un très grave préjudice à la qualité de l'enseignement dans nos écoles. Sans les RASED, les élèves en grande difficulté n'auront plus aucune prise en charge à l'école, pendant le temps scolaire. La confusion entretenue par le gouvernement entre la mise en place des deux heures « d'aide personnalisée » et le travail effectué dans le cadre des RASED montre la volonté du ministre d'en finir à terme avec l'existence des réseaux d'aides spécialisées.

Il est impossible de croire que les enseignants non spécialisés pourront remplacer le travail des RASED avec le dispositif actuel, qui ne fait qu'alourdir les journées déjà chargées d'un enfant.

Le RASED intervient lui durant le temps scolaire !

Les enseignants non spécialisés n'ont pas la formation requise ni la disponibilité pour un travail auprès des élèves en grande difficulté.

L'aide personnalisée qu'ils mettent en œuvre cette année n'est pas de même nature, elle est, de plus, ponctuelle et n'est pas appropriée pour les élèves en grande difficulté.

Il est également difficile de croire que ces mesures sont animées par la volonté de diminuer l'échec scolaire. Qui peut espérer qu'avec moins de moyens la qualité du service public d'éducation sera meilleure ? La question est sans réponse.

Le RASED participe concrètement à la lutte contre l'échec scolaire, à la prévention de la violence et de la marginalisation scolaire.

Les parents d'élèves désirent un RASED efficient, ils demandent le maintien de tous les postes du RASED ainsi que leur affectation. Ils refusent donc la suppression des postes de Maître E et G du département au profit de postes en surnuméraires sur une ou deux écoles.

Nous espérons que vous saurez prendre en compte la réelle inquiétude des enseignants et des usagers du service public d'éducation et leur attachement aux valeurs de l'Ecole Publique qui promeut l'égalité des chances pour tous les élèves.

Signature :

Le collectif enseignant/parents de la circonscription de Conflans-Sainte-Honorine, comprenant les fédérations de parents d'élèves PEEP (Andrézy, Conflans), ALPEC (Conflans), FCPE (Achères, Andrézy, Conflans).

Copie à : Monsieur l'Inspecteur d'Académie

Madame l'inspectrice de la circonscription de Conflans-Sainte-Honorine